



**«Appui d'urgence au Programme triennal de réponse à l'invasion acridienne à Madagascar»**

**Numéro du projet:** OSRO/MAG/311/FRA

**Donateur:** Agence française de développement

**Contribution:** 678 426 USD (500 000 EUR)

**Date du projet:** 31/08/2013–30/06/2016



<b>Contact</b>	<b>Patrice Talla</b> , Représentant de la FAO à Madagascar. <a href="mailto:Patrice.Talla@fao.org">Patrice.Talla@fao.org</a>
	<b>Dominique Burgeon</b> , Directeur, Division des urgences et de la réhabilitation. <a href="mailto:TCE-Director@fao.org">TCE-Director@fao.org</a>

**Objectif:** Renforcer la coordination de la lutte antiacridienne d'urgence à Madagascar et y développer la lutte préventive

**Partenaires:** Le Ministère de l'agriculture de Madagascar (renommé Ministère auprès de la présidence en charge de l'agriculture et de l'élevage à partir de mai 2016) à travers la Cellule d'appui à la lutte antiacridienne terrestre, la Coordination des interventions parallèles antiacridiennes, le Centre national antiacridien (CNA), les Directions régionales de l'agriculture (renommé Directions régionales de l'agriculture et de l'élevage à partir de mai 2016), la Direction de la protection des végétaux et l'Office national pour l'environnement.

**Bénéficiaires:** Les populations rurales vivant dans les zones affectées par l'invasion acridienne et en particulier les plus vulnérables, dont la sécurité alimentaire était menacée – 13 millions de personnes (60 pour cent de la population); et le CNA dont les capacités ont été renforcées.

**Activités réalisées:**

- Assistance en acridologie fournie.
- Appui aux opérations de prospection et de lutte.
- Appui aux opérations de mitigation et de suivi de l'impact des traitements sur la santé humaine et l'environnement.
- Élaboration et mise en œuvre d'un Plan de gestion sanitaire et environnementale.
- Révision du Cahier des charges environnementales.
- Assistance technique en architecture et ingénierie pour suivre la construction du magasin central de pesticides.
- Évaluation de l'efficacité des campagnes antiacridiennes
- Évaluation de l'impact de la crise acridienne sur les cultures et les pâturages.

**Résultats:**

- Capacités de suivi et d'analyse des situations acridiennes et capacités de lutte antiacridienne renforcées.
- Campagnes antiacridiennes mises en œuvre de façon efficace et dégâts dus aux criquets aux cultures et aux pâturages limités.
- Santé humaine préservée et environnement protégé.
- Situation de rémission acridienne atteinte en fin du Programme triennal.